



## La Ville et la Gendarmerie s'engagent ensemble contre la malveillance

Comme tous les Groupements (départementaux) de Gendarmerie, celui d'Annecy dispose depuis 2010 d'une « cellule de prévention technique de la malveillance et de la vidéo-protection ».

Ce dispositif d'Etat encore peu connu a été mis en place pour inciter les collectivités territoriales, mais aussi plus largement les acteurs économiques et sociaux, à travailler sur la prévention.

Des **référénts sûreté** ont été désignés dans chaque Groupement (1 minimum par département, Annecy a la chance d'en avoir 2) pour effectuer des missions sur les territoires, qui doivent impérativement faire l'objet d'une demande émanant du Colonel ou du Préfet.

Ces référénts reçoivent une formation et un diplôme spécifiques, qui vont leur permettre de réaliser des expertises pertinentes et complètes, fondées sur une véritable cohérence territoriale.

Un outil supplémentaire pour la sécurité publique



Le premier objectif de cet outil est de rendre accessible à toutes les communes un diagnostic et des préconisations « de pros » en matière de sûreté.

### → C'est pourquoi :

- le service est gratuit
- le travail s'articule autour d'une immersion totale des deux référents sûreté de la Gendarmerie dans la vie communale, jour et nuit
- le travail s'appuie sur des rencontres avec les forces vives de la commune : commerçants, entrepreneurs, acteurs sociaux...
- acteurs de l'enseignement, de la prévention, associations...

En novembre 2011, la Municipalité avait accueilli, à la demande du Maire, l'adjutant Hervé Lanjard pour une présentation détaillée de ce dispositif.

Souhaitant déployer toutes les actions possibles en matière de sécurité publique, le Maire Sylvie Gillet de Thorey a fait une demande officielle au Colonel de Gendarmerie pour enclencher ce dispositif sur Meythet.

Une intervention de plusieurs semaines qui commence ce mois-ci

Ne vous étonnez pas si vous croisez à plusieurs reprises l'adjudant Hervé Lanjard (à droite sur la photo) et le gendarme Fabien Sayou dans les rues de la commune.



Les missions de ces deux référents sureté sont multiples et complémentaires, il s'agit notamment :



- d'étudier l'outil que représente en matière de prévention la vidéo surveillance. La Ville dispose actuellement de 7 caméras, un équipement qui pourrait être redéployé et renforcé,

- d'affiner une approche sociale des quartiers,
- d'étudier les flux routiers, piétonniers (notamment autour des établissements scolaires) et le quotidien de la commune,
- de connaître le tissu économique et commercial, notamment pour en identifier les points de vulnérabilité.



Et après ?

Après ce travail de terrain qui va durer plusieurs semaines, la Cellule de prévention technique de la malveillance et de la vidéo-protection remettra au Maire :

- un document d'informations actualisées sur la législation en matière de sûreté
- des préconisations techniques, humaines et fonctionnelles.

Des évaluations seront ensuite effectuées pour assurer un suivi efficace de la situation sur le terrain.

Le partenariat et la démarche sont inscrits dans un engagement sur du long terme.

#### A savoir

Les commerces et les entreprises peuvent aussi faire appel à la Cellule de prévention technique de la malveillance et de la vidéo-protection, uniquement après avoir subi un délit.

Une étude des points de vulnérabilité sera alors proposée, avec à la clé des conseils de prévention.

Le même travail peut être réalisé pour des organismes de santé (cabinets médicaux, services d'urgence, pharmacies...).

En marge de l'étude, des rencontres publiques peuvent être organisées à l'initiative de la Municipalité.

#### Mémo de sécurité : les services de proximité

##### ▪ Police municipale

12 avenue du stade

Tél. 04 50 22 62 93

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h.

##### ▪ Brigade de Gendarmerie de Meythet

2 rue du Nant

Tél. 04 50 24 52 40

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

